

Luxembourg, le 28 novembre 2019

Sondage « Vivre ensemble au Luxembourg » TNS-Ilres pour les 40 ans de l'ASTI

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Les résidents veulent Vivre ensemble tranquillement, au-delà des considérations politiques ou des contraintes juridiques**

Les 40 ans de l'ASTI sont l'occasion d'alimenter la discussion autour des domaines qui sont ceux de nos activités, notamment par le biais des conférences-débat que nous organisons et qui font partie d'un ensemble d'activités. Il nous a paru fondamental d'écouter la société, de prendre le pouls du Vivre ensemble, en réalisant un sondage sur différents aspects : le sentiment d'appartenance, l'intégration et la participation politique. Le sondage a pu être réalisé seulement grâce au soutien financier de la Fondation Alphonse Weicker et de l'Oeuvre de Secours Grande-Duchesse Charlotte, institutions que l'ASTI remercie sincèrement.

Les résultats du sondage « Vivre ensemble au Luxembourg », réalisé auprès de 1119 résidents en septembre et octobre sont on ne peut pas plus clairs : **les résidents veulent vivre ensemble tranquillement, sans accorder trop d'importance aux concepts politiques, juridiques ou autres. Relevons d'autres points saillants tels qu'ils émergent des questions posées:**

- le pragmatisme partagé de même envergure entre nationaux et étrangers,
- un certain conservatisme croissant selon les années de résidence au Luxembourg,
- un attachement aux institutions les plus proches des gens,
- et un fort sentiment d'appartenance au-delà des considérations juridiques,

*Ouverts « ma non troppo »*

Pour ce qui est de la participation politique, il existe bien une inclinaison pour l'ouverture, mais sans trop d'enthousiasme, l'élément déterminant pour d'adhésion étant la durée de résidence. 52% des répondants acceptent, qu'après un certain temps passé au Luxembourg, les étrangers se voient octroyer le droit de vote législatif. Une acceptation qui est plus claire auprès des étrangers et des Luxembourgeois possédant une 2<sup>ème</sup> nationalité et des personnes vivant depuis peu de temps au Luxembourg. Le manque d'enthousiasme est clair aussi concernant l'impact de l'ouverture du droit de vote aux étrangers : seulement 33% considèrent que la cohésion sociale en sortirait renforcée et 40% que les défis futurs du pays seraient plus facilement relevés.

***L'ASTI est préoccupée du fait que de si nombreuses personnes pensent que la participation démocratique n'a pas d'impact sur notre vie en société.***

***Nous sommes convaincus qu'il est important d'ouvrir le droit de vote afin qu'il acquière à nouveau la valeur qu'il devrait avoir pour notre société et l'individu.***

---

#### ASTI

association sans but lucratif - RCS Luxembourg F5199

10-12, rue Auguste Laval - L-1922 Luxembourg

tél. +352 43 83 33 -1 - fax. +352 42 08 71

[www.asti.lu](http://www.asti.lu) - [ensemble@asti.lu](mailto:ensemble@asti.lu)

CCPLLULL ASTI - LU44 1111 0652 9615 0000

Au niveau communal, le désir de participation politique des étrangers est loin de l'exaltation. Malgré les taux d'inscription très faibles (22,8% des résidents étrangers)<sup>1</sup>, les étrangers eux-mêmes considèrent massivement (80% !) qu'il ne faut pas supprimer la condition de résidence de 5 ans pour pouvoir s'inscrire. En même temps, une inscription automatique serait la bienvenue (56%). 35% des étrangers qui n'envisagent pas de s'inscrire le justifient avec leur manque d'intérêt par la politique en général.

*Faire confiance aux institutions sans participer activement à leur élection*

Malgré les réticences à participer, à éliminer les barrières à cette participation et à ouvrir davantage les possibilités de le faire, les étrangers restent confiants par rapport aux principales institutions luxembourgeoises, avec un penchant marqué pour l'exécutif : 50% se sentent représentés avant tout par les communes et 45% par le Gouvernement, alors que le Grand-Duc et la Chambre des Députés sont relégués loin derrière.

***Le citoyen concerné par le concret s'impose face à l'abstrait.***

*Je suis ici, donc je suis d'ici !*

Si la participation du plus grand nombre aux élections semble ne pas être prioritaire pour les résidents interviewés, ça ne les empêche pas d'afficher un fort sentiment d'adhésion à la société d'accueil : 84% des étrangers se sentent citoyens du Luxembourg et 68% se sentent Luxembourgeois !

*La nationalité n'est pas le principal élément d'identité personnelle*

Dans un pays aussi diversifié que le nôtre, on pourrait penser que la nationalité, par besoin d'affirmation individuelle et collective face à la diversité qui est celle du Luxembourg, serait le principal élément de définition de l'identité personnelle.

Mais on constate dans le sondage plutôt un « repli sur le siens » : 71% considèrent que la famille est la composante principale de son identité. Suit derrière l'identité définie par les différentes langues parlées (47%) ou la langue maternelle (47%).

Pour devenir Luxembourgeois, ni le droit du sang ni le droit du sol sont considérés importants. Avoir des parents luxembourgeois ou être né au Luxembourg n'est pas considéré comme étant primordial pour accéder à la nationalité (respectivement 9% et 15%).

Il faut principalement accepter la "manière de vivre" du Luxembourg (79%), maîtriser une des 3 langues du pays (72%) et maîtriser la langue luxembourgeoise (66%) pour devenir luxembourgeois ! C'est encore une fois l'approche pragmatique qui s'impose, en détriment des aspects théoriques et juridiques.

***Le sondage laisse donc transparaître le souhait d'un modèle de vivre ensemble plus proche de l'assimilation que de l'intégration.***

---

<sup>1</sup> CEFIS brochure « Élections communales 2017 » : <http://www.cefis.lu/resources/Elections-communales.pdf>

## **Notre conclusion**

Pour l'ASTI, les résultats confortent sa conviction que le vivre ensemble se pratique tous les jours, sur le terrain et dans une approche de proximité.

Par rapport à la participation politique ils indiquent que les Luxembourgeois sont encore très réticents à l'ouverture au droit de vote législatif pour les étrangers. Sans surprise les étrangers s'intéressent relativement peu à la politique, d'ailleurs aussi bien dans le pays d'accueil qu'au pays d'origine, ce qui renforce notre conviction sur le besoin d'une éducation civique et politique accrues, aussi bien pour les enfants et les jeunes qui fréquentent notre système d'enseignement que pour les étrangers, par exemple, dans le cadre du Contrat d'accueil et intégration.

Les défis seront certainement plus complexes à l'avenir que ceux que nous avons affrontés, obligeant tous les acteurs – l'État, les communes, les partis politiques et la société civile – à réfléchir sur un modèle de vivre ensemble proactif, adapté à la réalité actuelle et adaptable aux phénomènes à venir.

La réalisation d'une large discussion publique autour de la réforme de la loi de 2008 sur l'intégration, tel que le préconise la motion proposée et approuvée par tous les partis représentés à la Chambre le 23 octobre est la voie à suivre.

L'ASTI fidèle à sa tradition de force de proposition va y contribuer entre autres dans le cadre de ces manifestations autour de son 40<sup>ème</sup> anniversaire !

## **Le Conseil d'Administration de l'ASTI**

---

### **ASTI**

*association sans but lucratif - RCS Luxembourg F5199*

10-12, rue Auguste Laval - L-1922 Luxembourg

tél. +352 43 83 33 -1 - fax. +352 42 08 71

[www.asti.lu](http://www.asti.lu) - [ensemble@asti.lu](mailto:ensemble@asti.lu)

CCPLLULL ASTI - LU44 1111 0652 9615 0000